

Éclats

ISSN : 2804-5866

: COMUE Université Bourgogne Franche-Comté

1 | 2021

Traduire l'Autre

Séverine Vienney, fondatrice et PDG de l'entreprise ERDIL

Séverine Vienney, CEO and founder of ERDIL

Séverine Vienney Claire Breniaux

🔗 <https://preo.ube.fr/eclats/index.php?id=181>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques

Séverine Vienney Claire Breniaux, « Séverine Vienney, fondatrice et PDG de l'entreprise ERDIL », *Éclats* [], 1 | 2021, . Copyright : Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques. URL : <https://preo.ube.fr/eclats/index.php?id=181>

PREO

Séverine Vienney, fondatrice et PDG de l'entreprise ERDIL

Séverine Vienney, CEO and founder of ERDIL

Éclats

1 | 2021

Traduire l'Autre

Séverine Vienney Claire Breniaux

🔗 <https://preo.ube.fr/eclats/index.php?id=181>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques

Claire Breniaux pour Éclats : – Pouvez-vous nous présenter l'entreprise ERDIL ?

Séverine Vienney : – L'acronyme ERDIL signifie « Entreprise de recherche et de développement en informatique et linguistique ». Nous avons créé l'entreprise en 2007, suite à un projet universitaire. En 2004, Nestlé s'est rapproché du laboratoire Tesnière¹. Le service consommateurs du groupe reçoit plusieurs millions de messages par an. Nestlé souhaitait récupérer les informations intéressantes dans les messages clients, montrant la satisfaction ou l'insatisfaction de ses clients. Nous avons développé pendant un an un prototype au sein de notre laboratoire de recherche, le but étant d'appliquer notre méthodologie pour développer un logiciel permettant d'analyser la satisfaction et l'insatisfaction des clients de Nestlé. Nous avons rendu le prototype à Nestlé en juin 2005. Le groupe a pensé que notre logiciel possédait un vrai potentiel. Nous étions six personnes à travailler sur le projet. Sur ces six personnes, quatre travaillent au sein d'ERDIL aujourd'hui. Nous avons travaillé pendant un an et demi au sein de l'Incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté et ERDIL a été créée en février 2007. Aujourd'hui, une vingtaine de personnes y travaillent. Nous travaillons pour de grands groupes, tels que PSA et

Promod. Il s'agit de développer une solution sur mesure pour le projet d'une entreprise.

– Quel est le profil de vos collaborateurs ?

– Nous travaillons avec des linguistes-informaticiennes qui sont toutes au moins bilingues. Par exemple, l'une est polonaise, une autre est anglaise et nous espérons recruter une ukrainienne. Au total, treize langues sont représentées. L'atout d'ERDIL est de ne pas passer par de la traduction automatique. L'autre moitié des employés de l'entreprise est constituée d'informaticiens. Nos collaborateurs sont diplômés du niveau Bac + 5 au niveau Bac + 8.

– Quelles sont les sciences et techniques employées au sein de votre entreprise ?

– Tout est développé en interne. Nous avons repris la méthodologie qui avait été mise en place au sein du laboratoire, puis nous l'avons redéveloppée. Il s'agit d'une constante recherche et développement.

– Quel est votre parcours ?

– Mon parcours est très classique. Après un Bac L, j'ai obtenu un DEUG en sciences du langage et de la communication, puis une Licence, une Maîtrise et un DEA en traitement automatique des langues. J'ai également passé un an en échange Erasmus à Varsovie. Ensuite, j'ai fait une thèse de doctorat en trois ans, à l'université de Franche-Comté. Mon sujet de thèse traitait des systèmes de correction automatique.

– Pourquoi avez-vous choisi de vous tourner vers le monde de l'entreprise ?

– Quand Nestlé s'est approché du laboratoire Tesnière, je terminais ma thèse, que j'ai soutenue en 2004. Je me destinais à une carrière universitaire. J'étais déjà ATER, je donnais donc des cours. Ce projet a changé mon orientation. Cela a été une opportunité. Cela m'a beaucoup plu, en particulier le management, la gestion d'une entreprise, que j'ai acquis au fil du temps. Cela me convient bien. Créer une entreprise était un challenge et je me suis dit : « Pourquoi ne pas essayer ? » La gestion d'une entreprise avait un côté mystérieux.

– Avez-vous rencontré des difficultés lors de la création de votre entreprise ?

– Oui, pendant plusieurs années. Nous avons beaucoup douté. Nous ne savions pas si le projet allait vraiment plaire à d'autres entreprises que Nestlé. De plus, le marché était émergent et nous étions une *start-up* de Besançon face aux concurrents de Paris, Lille, etc. Une autre difficulté a été de démarrer avec six personnes : il y avait les salaires à mettre en place. Nous avons alors fait une levée de fonds. Nous avons dû séduire des investisseurs avec le projet.

– **Que vous a apporté votre thèse lors de la création de cette entreprise ?**

– Ce n'est pas la thèse en elle-même qui m'a apporté quelque chose, mais la méthodologie et l'intérêt pour la recherche. Cela me permet d'avoir des réflexes, de toujours aller chercher les clients et d'être attentive à ce qui se fait autour, ce qui revient un peu à faire un état de l'art en recherche.

– **Quel lien faites-vous entre la recherche et le monde de l'entreprise ?**

– ERDIL est fondée en grosse partie sur la recherche et développement. Je reste en lien avec l'université. L'an dernier, nous avons participé à un projet FEDER et nous montons un nouveau dossier cette année [cet entretien a été mené en 2018]. De plus, je travaille régulièrement avec des stagiaires qui viennent du laboratoire Tesnière.

– **Quelle discipline ou quel savoir-faire devrait, selon vous, faire l'objet d'un enseignement en sciences humaines et sociales à l'université, pour aider les étudiants à entreprendre ou à travailler dans votre secteur ?**

– Pour travailler au sein d'ERDIL, par exemple, on a besoin d'une double formation, en linguistique et en informatique. Il faut pouvoir maîtriser les langages de programmation.

– **Enfin, quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes chercheurs qui souhaitent créer leur entreprise ? Quels sont les écueils à éviter ?**

– Ne pas se laisser décourager au démarrage. On rencontre beaucoup de difficultés. Il faut apprendre à être persévérant. On apprend de ses erreurs au démarrage. La persévérance est le meilleur allié. Il faut rester positif.

1 Centre de recherche Lucien Tesnière, linguistique et traitement automatique des langues (TAL), CRIT UR 3224, Université de Bourgogne-Franche-Comté.

Français

Que faire après un doctorat en sciences humaines et sociales ? La question revient telle une ritournelle... Cet entretien avec Séverine Vienney, présidente directrice générale d'ERDIL, entreprise d'analyse sémantique automatique, et docteure de l'université de Franche-Comté nous prouve que le doctorat ne donne pas uniquement accès à une carrière universitaire mais est également un atout considérable pour entrer dans le monde de l'entreprise.

Séverine Vienney

ERDIL

IDREF : <https://www.idref.fr/083589406>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000140985332>

Claire Breniaux

Université de Bourgogne, Centre Interlangues, UR 4182

IDREF : <https://www.idref.fr/260421278>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/claire-breniaux>